

Procès-verbal du Conseil Municipal Séance

Séance du jeudi 13 novembre 2025 18:30 à la Mairie de VILLEBRET

Quorum : 8

Membres présents :

Philippe GLOMOT, Corinne NGUYEN, Patrick BABUT, Virginie BLIN, Christine BESSEGE, Frédéric JOUANNARD, Jocelyne DUMAS, Pascal MORNAC, Philippe PETTENARO, Julie PONTLEVY, Maurice TERRET

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Christine RAY (donne pouvoir à : Corinne NGUYEN), Martine GUILLOT (donne pouvoir à : Christine BESSEGE)

Membres Absents :

Christelle PIOT, Didier MICHAUD

Président de séance : Philippe GLOMOT

Secrétaire de séance : Christine BESSEGE

Ordre du jour de la séance :

Ordre	Texte ordre du jour	Nom du rapporteur
1	Mandat spécial au Maire : 107ème Congrès des Maires	M. le Maire
2	Modification du bail commercial pour le cabinet médical situé 23 rue des Fragnes	M. le Maire

Détails des projets / délibérations :

Mandat spécial au Maire : 107ème Congrès des Maires

Le 107^{ème} Congrès des Maires de France se déroulera à Paris, Porte de Versailles les 18, 19 et 20 novembre 2025.

Cette manifestation nationale, qui regroupe chaque année de nombreux maires et adjoints, est l'occasion au-delà de l'aspect purement statutaire, de participer à des débats, tables rondes, ateliers sur des sujets relatifs à la gestion des collectivités territoriales.

Elle permet également d'entendre les membres du Gouvernement concernés présenter la politique de l'Etat vis-à-vis des communes.

La participation des maires présente incontestablement un intérêt pour la collectivité qu'ils représentent.

M. le Maire souhaite y participer ainsi qu'aux travaux du congrès.

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé en application de l'article L2123-18 du Code des collectivités territoriales :

- de mandater le Maire à participer au 107^{ème} Congrès des Maires de France.
- de prendre en charge l'intégralité des frais occasionnés par ce déplacement sur la base des dépenses réelles effectuées (circulaire du 15/04/1992).

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les propositions susvisées.

Commentaires :

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 13 voix Philippe GLOMOT, Patrick BABUT, Christine BESSEGE, Frédéric JOUANNARD, Philippe PETTENARO, Christine RAY, Maurice TERRET, Corinne NGUYEN, Virginie BLIN, Jocelyne DUMAS, Pascal MORNAC, Julie PONTLEVY, Martine GUILLOT

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

N'ont pas pris part au vote : 0

Absents lors du vote : 2

Modification du bail commercial pour le cabinet médical situé 23 rue des Fragnes

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que lors de la séance du 03 juillet 2025 il avait été validé l'approbation du bail pour l'installation d'un cabinet médical dans le local situé 23 rue des Fragnes et dont le loyer a été fixé à 500.00 € HT.

Or, il s'avère qu'il y a une erreur, d'où l'objet de la réunion d'aujourd'hui.

Il est donc proposé que le loyer fixé s'élève à 500.00€ TTC et non HT.

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,
DECIDE à l'unanimité de fixer le loyer du cabinet médical du Dr Daniela TEDDE-CARRIERI
situé 23 rue des Fragnes à 500.00 € TTC à compter du 1er décembre 2025.**

Commentaires :

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 13 voix Philippe GLOMOT, Patrick BABUT, Christine BESSEGE, Frédéric JOUANNARD, Philippe

Mairie de Villebret

58 rue du Château 03310 VILLEBRET

Tél. : 04.70.03.13.81 / www.villebret.fr

PETTENARO, Christine RAY, Maurice TERRET, Corinne NGUYEN, Virginie BLIN, Jocelyne DUMAS, Pascal MORNAC, Julie PONTLEVY, Martine GUILLOT
Contre : 0 voix
Abstentions : 0 voix
N'ont pas pris part au vote : 0
Absents lors du vote : 2

Le Secrétaire de séance,
Christine BESSEGE



Fait à VILLEBRET,
Le 09/12/2025 ,
M. le Maire, Philippe GLOMOT

